

LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES FAIT PEAU NEUVE ET REND HOMMAGE À JACQUES BARLET ET À JEAN BARTHÉLEMY

Le *Moniteur belge* du 20.04.2002 a publié (p. 15989 et s.) l'Arrêté ad hoc du Gouvernement wallon. L'IAL y est remarquablement présent entre les lignes. Sa conservatrice Ann Chevalier « monte en grade » : elle était présidente de la Section Monuments de la Chambre provinciale de Liège; elle devient présidente de cette Section à l'échelon régional et vice-présidente de la Commission. Le président actuel de l'IAL Philippe George, les anciens présidents Luc Engen et Jean-Louis Kupper, le vice-président Emmanuel Closset, ainsi que Dominique Allart et Maurice Lorenzi, membres du Bureau, restent ou deviennent membres de la Chambre provinciale. Chaleureuses félicitations et bon courage!

Jacques Barlet, ancien président de la chambre régionale, et Jean Barthélemy, ancien vice-président pour les Monuments, ont été à l'honneur le 12 juin. Le nouveau président, Robert Tollet, leur a rendu un très cordial hommage. Jean Barthélemy a prononcé un laïus délibérément bref, marqué par l'émotion et rempli de sagesse. Une vingtaine de tableaux de lui – la peinture est son violon d'Ingres – étaient exposés pour la circonstance dans la salle du « Verbois »; « Les paysages wallons » – l'article initial ne serait-il pas de trop? – témoignaient de sa sensibilité ennemie de tout tintamarre, en belle harmonie avec les sujets. *Ad multos annos, amici!*

Pierre COLMAN



VISITE GUIDÉE

Visite guidée exceptionnelle réservée aux membres de l'Institut archéologique liégeois:

Le buste de saint Lambert, un chef-d'œuvre d'orfèvrerie, par M. Pierre COLMAN, professeur ordinaire émérite à l'Université de Liège.

Au Trésor de la cathédrale de Liège, le 17 septembre 2002 à 16h30.

L'exposé sera fait devant l'œuvre et le nombre des auditeurs sera limité à 20 (places assises). Inscription préalable indispensable au Trésor (tél. 04 232 61 32) avant le 10 septembre.

Prix: 5 €.

COTISATIONS 2002

Nous invitons nos membres à verser le montant de leur cotisation (20 €) pour 2002 au CCP 000-0125804-92, IAL 13 quai de Maastricht, 4000 Liège.